

SCP Michel-Yvon CHASTANIER
Alexandre ALLENO
Gabrielle RABANY-LAYEC
Huissiers de Justice Associés
Guillaume CLAVIERE
Huissier de Justice salarié
39 Avenue du Président Wilson
93104 MONTREUIL
Téléphone : 01.42.87.01.16
Télécopie : 01.42.87.13.11

PREMIERE
EXPEDITION

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT ET LE HUIT OCTOBRE

DE 15H15 à 16H30

A LA REQUETE DE :

S.A CREDIT LOGEMENT, Société Anonyme au capital social de 1.253.974.758,25 euros, dont le siège social est sis 50 Boulevard de Sébastopol 75155 PARIS CEDEX 03, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 302 493 275, représentée par son Directeur Général en exercice, domiciliée audit siège en cette qualité,

Pour qui domicile est élu au cabinet de Maître Alain CIEOL , avocat Associé du Cabinet BCMH, Avocat au Barreau de Seine Saint Denis, demeurant 27/29 rue de Carency 93000 BOBIGNY

Agissant en vertu d'un commandement de payer aux fins de saisie immobilière signifié par acte de Maître Alexandre ALLENO, Huissier de Justice associée de la SCP CHASTANIER-ALLENO-LAYEC Huissiers de justice associés et CLAVIERE Huissier de justice salarié sis 39 Avenue du Président Wilson 93100 MONTREUIL en date du 03/09/2018

D'un jugement rendu par le Tribunal De Grande Instance de BOBIGNY en date du 12.10.2017 signifié le 27.10.2017 devenu définitif ainsi que cela résulte d'un CNA délivré par le greffe de la Cour d'Appel de PARIS en date du 29.11.2017

Je, Alexandre ALLENO , Huissier de Justice au sein de la SCP M.Y CHASTANIER , A. ALLENO et G. RABANY-LAYEC et Guillaume CLAVIERE, Huissier de Justice salarié , audiençiers près le Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY et au Tribunal d'Instance de Montreuil-Sous-Bois, y demeurant 39, avenue du Président Wilson 93100 MONTREUIL , soussigné,

Certifie me transporter ce jour sis 9/11 Avenue du Général Galliéni 93380 PIERREFITTE SUR SEINE cadastré section c n° 90

REMARQUES GENERALES.:

Le bien étudié est un appartement situé dans un ensemble immobilier destiné à l'usage d'habitation collective datant de 2002 et dénommé « les houblons ».

L'ensemble immobilier comporte un bâtiment principal implanté en double mitoyenneté à l'alignement sur rue avec appartements et à 8 pavillons jumelés en arrière accessible par un passage sous porche.

Le bâtiment principal objet de la présente description est élevé sur sous-sol à usage de parkings, d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage droit et d'un second sous combles.

Le style architectural de l'immeuble est courant.

Le gros-œuvre est édifié de béton, les façades sont sous enduit en état d'usage, la toiture est réalisée d'une couverture en tuiles mécaniques sur une charpente en bois, l'ensemble en état d'usage.



Le syndic est la société CITYA sise 106 Avenue du Président Wilson 93210 LA PLAINE ST DENIS

L'immeuble est situé dans le centre ancien de la commune dans un quartier populaire composé de petits immeubles d'habitat collectif modestes et de maisons de ville anciennes.

Les commerces et services ainsi que les écoles sont accessibles à pied.

La desserte ferroviaire est aisée et s'effectue par la ligne RER D dont la station de Pierrefitte-stains est située à environ 1 KM.

La ligne de tramway T5 entre Saint Denis et Sarcelles est située à toute proximité sur la route nationale 1.

La desserte routière est aisée et se réalise par la route nationale 1 à toute proximité.

Là étant accompagné d'un diagnostiqueur expert de la Société RESAM DIAGNOSTIQUE, 95 Avenue du Président Wilson à Montreuil (93100), d'un serrurier de la société CLEVOLUTION, de deux témoins requis par la

Kaissa et les occupants
lettre LRAR en date du 19/09/2018.

de ma visite ce jour par lettre simple et

Je frappe à la porte du logement situé au 2^{ème} étage porte milieu sur rue,

Une personne m'ouvre les lieux.

Il s'agit de Mr

lesquels me présente un bail.

Contrat de location
Soumis au titre de la loi du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n° 60-1295 du 23 décembre 1960.
LOCAUX VUS À USAGE D'HABITATION

Chaque des parties, le bailleur et le locataire, ont convenu de conclure un contrat de location au 1^{er} janvier 2019.

1. Désignation des parties
Le présent contrat est conclu entre les soussignés :
- d'une part, en qualité de bailleur, Monsieur [Nom], [Adresse], [Ville], [Département], [Code postal], [France].
- d'autre part, en qualité de locataire, Monsieur [Nom], [Adresse], [Ville], [Département], [Code postal], [France].

2. Objet du contrat
Le présent contrat a pour objet la location d'un logement situé à l'adresse suivante : [Adresse].

3. Durée du contrat
Le présent contrat est conclu pour une durée déterminée de [Durée] à compter du [Date].

4. Prix de la location
Le prix de la location est fixé à [Montant] par mois, payable par [Moyen de paiement] le [Date].

5. Dépenses
Les dépenses de la location sont réparties entre le bailleur et le locataire comme suit : [Répartition].

6. État des lieux
L'état des lieux a été constaté par un état des lieux d'entrée et de sortie, daté du [Date].

7. Signature
Le présent contrat est signé par les parties en présence de [Nombre] témoins.

Page 1 sur 1

1. Désignation des parties
Le présent contrat est conclu entre les soussignés :
- d'une part, en qualité de bailleur, Monsieur [Nom], [Adresse], [Ville], [Département], [Code postal], [France].
- d'autre part, en qualité de locataire, Monsieur [Nom], [Adresse], [Ville], [Département], [Code postal], [France].

2. Objet du contrat
Le présent contrat a pour objet la location d'un logement situé à l'adresse suivante : [Adresse].

3. Durée du contrat
Le présent contrat est conclu pour une durée déterminée de [Durée] à compter du [Date].

4. Prix de la location
Le prix de la location est fixé à [Montant] par mois, payable par [Moyen de paiement] le [Date].

5. Dépenses
Les dépenses de la location sont réparties entre le bailleur et le locataire comme suit : [Répartition].

6. État des lieux
L'état des lieux a été constaté par un état des lieux d'entrée et de sortie, daté du [Date].

7. Signature
Le présent contrat est signé par les parties en présence de [Nombre] témoins.

Page 1 sur 1

D. Le cas échéant, description des locaux, parties, équipements et accessoires de l'immeuble à louer
[Description]

E. Le cas échéant, description des équipements et accessoires de l'immeuble à louer
[Description]

III. Durée du contrat et date de prise d'effet du contrat
Le présent contrat est conclu pour une durée déterminée de [Durée] à compter du [Date].

A. Date de prise d'effet du contrat
[Date]

B. Date de fin du contrat
[Date]

C. Le cas échéant, description des équipements et accessoires de l'immeuble à louer
[Description]

IV. État des lieux
L'état des lieux a été constaté par un état des lieux d'entrée et de sortie, daté du [Date].

V. Signature
Le présent contrat est signé par les parties en présence de [Nombre] témoins.

Page 1 sur 1

1. Désignation des parties
Le présent contrat est conclu entre les soussignés :
- d'une part, en qualité de bailleur, Monsieur [Nom], [Adresse], [Ville], [Département], [Code postal], [France].
- d'autre part, en qualité de locataire, Monsieur [Nom], [Adresse], [Ville], [Département], [Code postal], [France].

2. Objet du contrat
Le présent contrat a pour objet la location d'un logement situé à l'adresse suivante : [Adresse].

3. Durée du contrat
Le présent contrat est conclu pour une durée déterminée de [Durée] à compter du [Date].

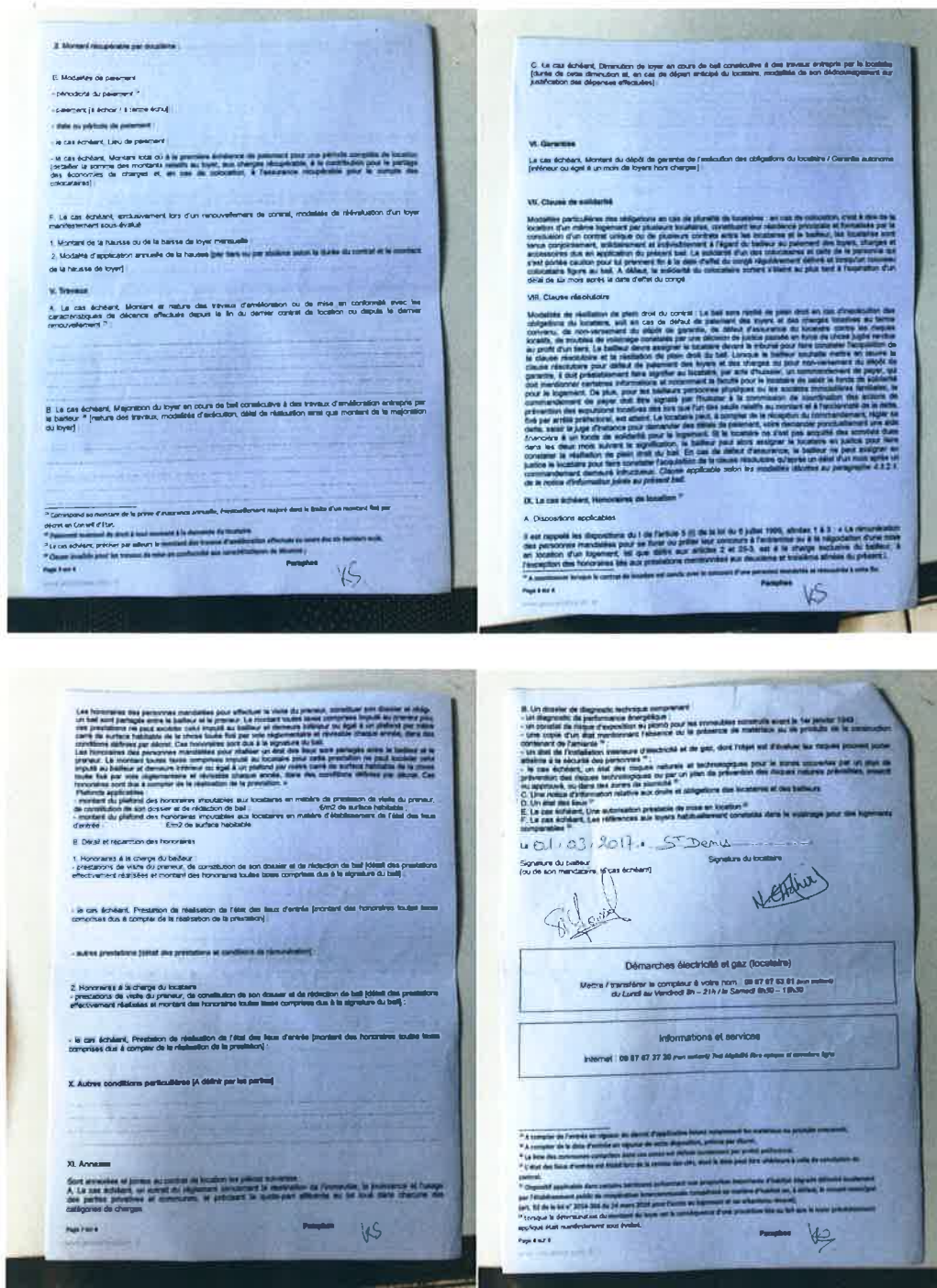
4. Prix de la location
Le prix de la location est fixé à [Montant] par mois, payable par [Moyen de paiement] le [Date].

5. Dépenses
Les dépenses de la location sont réparties entre le bailleur et le locataire comme suit : [Répartition].

6. État des lieux
L'état des lieux a été constaté par un état des lieux d'entrée et de sortie, daté du [Date].

7. Signature
Le présent contrat est signé par les parties en présence de [Nombre] témoins.

Page 1 sur 1



Je me présente, déclare mon nom, ma qualité et l'objet de ma mission tout en leur présentant ma carte professionnelle. Ils m'autorisent à pénétrer dans les lieux et à exercer ma mission.

Le diagnostiqueur expert me déclare que l'installation électrique est correcte et ne présente pas d'anomalies majeures.

La chaudière est au gaz.

Le diagnostiqueur expert me déclare que l'installation gaz est en état en présentant pas de remarques particulières.

L'immeuble est entretenu. Les parties communes sont en état d'usage et propres.

Un sas de sécurité avec interphone et digicode est présent au rez-de-chaussée. L'accès au sous-sol à usage de parking se réalise par un portail électrique basculant.

Les matériaux utilisés sont de facture courante.

PARTIES COMMUNES :

Il n'y a pas d'ascenseur.

Les halls comme les paliers sont identiques au niveau des revêtements

Sol : le sol est recouvert de carrelage en état d'usage.

Murs : les murs sont recouverts de peinture type crépi en état d'usage

Plafond : le plafond est recouvert de peinture en état d'usage



L'entrée de l'appartement donne directement sur le salon cuisine ouverte et sur un couloir qui dessert en partie face une salle de bains et en partie droite sur rue une chambre.

Le logement est mansardé.

Le logement est entretenu.

PORTE D'ENTREE :

La porte d'entrée en bois avec serrure 3 points est en état d'usage.

SALON ET CUISINE :

Sol : le sol est recouvert de carrelage en état d'usage.

Murs : les murs sont recouverts de toile de verre peinte en état d'usage.

Le mur de la cuisine dispose d'une crédence en carrelage en état d'usage.

Le mur sous-pente côté rue dispose de placards 6 portes coulissantes en PVC en état d'usage.

Plafond : le plafond est recouvert de peinture en état d'usage.

Fenêtre : présence de deux fenêtres de toit de type Velux double vitrage en bois en état d'usage.

Cuisine : la cuisine est équipée de meubles bas et hauts en bois en état modeste avec évier un bac en inox, hotte aspirante et four intégré.



COULOIR :

Sol : le sol est recouvert de carrelage en état d'usage.

Murs : les murs sont recouverts de toile de verre peinte en état d'usage.
Le mur gauche dispose de placards 3 portes coulissantes en PVC en état d'usage.

Plafond : le plafond est recouvert de peinture en état d'usage.



SALLE DE BAINS :

L'accès se réalise par une porte en bois en état d'usage.

Sol : le sol est recouvert de carrelage en état d'usage.

Murs : les murs sont recouverts de faïence sur toute la hauteur en état d'usage.

Plafond : le plafond est recouvert de peinture avec traces de moisissure dans l'angle face gauche.

Généralités : présence d'un w.c cuvette à l'anglaise complet en état d'usage.
Présence d'une cabine de douche en état d'usage et d'un lavabo en état d'usage.



CHAMBRE :

L'accès se réalise par une porte en bois en état d'usage.

Sol : le sol est recouvert de carrelage en état d'usage.

Murs : les murs sont recouverts de toile de verre peinte en état d'usage.

Plafond : le plafond est recouvert de peinture en état d'usage.

Fenêtre : présence d'une fenêtre double vantaux ouvrante en PVC double vitrage en état d'usage avec volets roulants mécaniques en PVC en état d'usage.



Ma mission étant terminée,

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de description, établi sur huit pages, pour servir et valoir ce que de droit.

Référence : 63904/533

Alexandre ALLENO

